

**Signature de la Charte des engagements réciproques
entre le mouvement associatif, l'Etat et les collectivités territoriales ;**

14 février 2014

Conseil général de Meurthe-et-Moselle

Discours d'accueil de Michel Dinet, président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames et messieurs les ministres,

Monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle,

Monsieur le vice-président du Conseil régional de Lorraine,

Monsieur le maire de Nancy,

Monsieur le sénateur Claude Dilain, (quel honneur et quel bonheur d'avoir, madame la ministre de la Jeunesse, des Sports, de l'Education populaire et de la Vie associative, travaillé avec vos équipes sous la houlette de Claude Dilain et de Jean-Pierre Duport, empêché).

Madame la présidente de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives,

Madame et messieurs les présidents et vices présidents de l'Association des Maires de France, de l'Association des Régions de France, de l'Association des Grandes Villes de France, du Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire,

Mesdames et messieurs les sénateurs, députés, conseillers régionaux, conseillers généraux, maires,

Mesdames et messieurs les représentants associatifs nationaux, régionaux, départementaux et locaux,

Mesdames, messieurs en vos grades et qualités,

Au nom de l'assemblée départementale, j'ai l'immense honneur de vous accueillir au Conseil général de Meurthe-et-Moselle.

Merci monsieur le premier ministre d'avoir choisi notre département et Nancy pour signer la Charte des engagements réciproques entre le monde associatif, l'Etat et les collectivités territoriales.

Votre choix résonne fortement dans les cœurs et les esprits des dirigeants, des militants, des salariés des associations ici présents tant la Meurthe-et-Moselle constitue de longue date un creuset de l'initiative associative.

Participation à la création de la Ligue des Droits de l'Homme, combat mené par Gallé et ses compagnons verriers contre les antidreyfusards, création de l'Office d'Hygiène Sociale, participation à la construction de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Depuis l'époque de l'école de Nancy jusqu'aujourd'hui en passant par les années de la reconversion industrielle, il n'est pas une période, il n'est pas une question, pas un secteur, pas un territoire qui n'aient été et ne continuent d'être traversés, façonnés, grandis par le fait associatif.

Espaces de paroles, espaces de projet et de créativité partagés, espaces d'engagement et de mutualisation, espaces d'innovation économique, sociale, culturelle et environnementale, espaces d'éducation active et populaire, espaces de services aux personnes, aux territoires et aux entreprises, les associations bâtissent ici un modèle de société basé sur la confiance dans la capacité de chaque personne à se construire en relation avec les autres ; un modèle où chacun prend part à la croissance du bien public ; un modèle où la multiplicité des liens donne le sens, la matière et l'architecture du Vivre et du Faire ensemble.

Ce foisonnement d'initiatives dont vous avez eu quelques illustrations lors de votre visite à Neuves-Maisons et à votre arrivée au conseil général, se nourrit d'un héritage que les associations continuent de faire fructifier.

Il est aussi la conséquence des coopérations étroites, équilibrées, respectueuses, durables, bâties entre les associations, leurs fédérations et les collectivités territoriales de ce département.

Ce partenariat s'enracine dans une conviction : la société est tonifiée, l'action publique est efficace, la démocratie est respectée et vivifiée quand tous les courants associatifs du développement local, de l'économie sociale et solidaire, du développement durable, de l'éducation populaire, du sport, de l'entraide civile, de la culture, de la solidarité, du caritatif, de la coopération internationale, ne sont pas considérés par les responsables politiques comme leurs courroies de transmission mais comme des acteurs majeurs pour construire "d'égal à égal" le développement et la vitalité des territoires et du pays.

Monsieur le Premier ministre, mesdames et messieurs les ministres, mesdames, messieurs, je sais que nous partageons cette ambition commune et la Charte des engagements réciproques en fixe le cap.

C'est une ambition commune. C'est aussi une exigence collective.

Car la situation compliquée que traverse notre pays exige la mobilisation exceptionnelle de toute la société pour se reconstruire.

Notre pays a bien sûr besoin de la convergence entre la force de l'Etat et l'initiative des collectivités territoriales.

Mais en plus, et avec autant de détermination, un troisième pilier de la République doit être promu, encouragé, conforté aux côtés de ceux de l'Etat et des collectivités : celui de la force créative de la société à travers la participation et l'engagement des citoyens dans l'accomplissement du bien public.

Votre présence personnelle, monsieur le Premier Ministre, aux côtés de quatre de vos Ministres et de François Chérèque, est une invitation forte à ce que la décentralisation soit, au-delà de l'action de l'Etat et des collectivités, aussi le chantier du rapprochement du pouvoir d'agir de nos concitoyens.

Ce chantier, mesdames et messieurs les ministres, traverse tous les secteurs de l'action publique.

Je me réjouis du travail que nous réalisons avec la ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique en lien avec les grands réseaux et collectifs associatifs pour que les volets à venir du projet de loi de décentralisation renforcent ce troisième pilier.

Oui, les circonstances qui pèsent sur notre pays sont souvent rudes, parfois brutales et toujours complexes.

Oui, nous le constatons et nous y sommes confrontés à la tête de nos exécutifs : dans ces circonstances il est difficile d'apporter des réponses immédiates, rapides, complètes à la hauteur des attentes et des espérances de nos concitoyens.

Mais à l'inverse des thèses, des discours et des manifestations qui instrumentalisent ces difficultés pour prôner le repli sur soi, le rejet de l'Autre et le retour en arrière, soyons ensemble convaincus, et nous le sommes ici : le moment est particulièrement propice pour que les gens se mobilisent non pas sur l'idée qu'on ne peut pas faire autrement parce qu'il y a la crise mais que l'on veut faire autrement en redonnant du souffle aux idées de coopération, de création collective, d'engagement, de participation trop longtemps étouffées par le mouvement de l'individualisme exacerbé et de la compétition à outrance.

A travers la Charte des engagements réciproques manifestons notre confiance dans le potentiel énorme d'énergies, de talents, de compétences, d'intelligences qui existe au cœur des territoires chez tous nos concitoyens, cols bleus et cols blancs réunis et mobilisés dans chaque quartier de ville, dans chaque village, au service du bien commun.

Affirmons notre volonté conjugée - monde associatif, Etat et collectivités - d'apporter à la France et à ses territoires l'élan démocratique, social et civique dont ils ont besoin et dont nous sommes ensemble capables.

Et, comme Ariane Mnouchkine en a formé le vœu en ce début d'année "surtout, surtout, disons à nos enfants qu'ils arrivent sur terre quasiment au début d'une histoire et non pas à sa fin désenchantée. Disons leur qu'ils en sont encore aux tous premiers chapitres d'une longue et fabuleuse épopée dont ils seront, non pas les rouages muets, mais au contraire, les inévitables auteurs".

Je vous remercie.